

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU SMED**

**Séance du 05 avril 2022
Présidence : M. Didier KHELFA**

N° 2022-12

**Objet : Autorisation de Programme et Crédits de paiement (AP/CP) – Budget
Primitif 2022 – création des AP/CP 2022**

Rapporteur : Le rapporteur du budget

L'an deux mil vingt-deux et le 5 avril à 10h00, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SMED13, à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe.
Constatant que le quorum est atteint ;

Le rapporteur du budget expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2311-3,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 2021-29 du 22/06/2021 relative à l'adoption de la nomenclature M57 au 01/01/2022,

Vu la délibération n° 2021-30 relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier,

CONSIDERANT la nécessité de créer les autorisations de programme (AP) et crédit de paiement (CP) pour les programmes d'exploitation du réseau public de distribution d'électricité du syndicat,

Monsieur le Président rappelle que le syndicat a approuvé ce principe afin de permettre une gestion budgétaire plus rigoureuse et appropriée pour des opérations pluriannuelles.

Les dépenses seront financées par les subventions, la récupération de la TVA auprès des services fiscaux (gestion du réseau public d'électricité hors du champ de la TVA – délibération 2021-02 du 9/03/2021) et l'autofinancement.

Il est proposé au Comité d'approuver la liste ces AP/CP suivante :

Autorisation de Programme (AP)			Envoyé en préfecture le 07/04/2022 Reçu en préfecture le 07/04/2022	
Numéro	libellé	Vote Affiché le l'exercice cours	ouvert au titre ID: 013-251301545-20220405-2022_12D-DE	reste à financer Berger Levrault A compter de 2022
2019 ENV 006	EGUILLES Travaux réseau public d'électricité	164 555,00	150 000,00	14 555,00
2019 ENV 016	SAUSSET Travaux réseau public d'électricité	245 812,00	150 000,00	95 812,00
2019 ENV 018	LA CIOTAT Travaux réseau public d'électricité	507 872,00	350 000,00	157 872,00
2019 ENV 024	LAMBESC Travaux réseau public d'électricité	183 084,00	150 000,00	33 084,00
2019 ENV 030	TRETS Travaux réseau public d'électricité	173 174,00	125 000,00	48 174,00
2019 ENV 037	PEYROLLES Travaux réseau public d'électricité	228 199,00	200 000,00	28 199,00
2019 ENV 040	PUY STE REPARADE Travaux réseau public d'électricité	200 420,00	150 000,00	50 420,00
2019 ENV 064	AURIOL Travaux réseau public d'électricité	122 010,00	100 000,00	22 010,00
2019 ENV 066	AUREILLE Travaux réseau public d'électricité	129 174,00	100 000,00	29 174,00
2019 ENV 068	COUDOUX Travaux réseau public d'électricité	151 363,00	120 000,00	31 363,00
2019 ENV 069	MAUSSANE Travaux réseau public d'électricité	74 426,00	70 000,00	4 426,00
2019 ENV 070	LE PARADOU Travaux réseau public d'électricité	78 886,00	70 000,00	8 886,00
2019 ENV 087	ST CHAMAS Travaux réseau public d'électricité	150 262,00	120 000,00	30 262,00
2019 ERA 074	EYGALIERES Travaux réseau public d'électricité	218 159,00	150 000,00	68 159,00
2020 ENV 003	NOVES Travaux réseau public d'électricité	147 561,00	100 000,00	47 561,00
2020 ENV 006	LA FARE Travaux réseau public d'électricité	241 607,00	150 000,00	91 607,00
2020 ENV 015	BOUC BEL AIR Travaux réseau public d'électricité	400 567,00	200 000,00	200 567,00
2020 ENV 018	ST MITRE Travaux réseau public d'électricité	183 531,00	100 000,00	83 531,00
2020 ENV 019	VELAUX Travaux réseau public d'électricité	227 034,00	100 000,00	127 034,00
2020 ENV 020	GREASQUE Travaux réseau public d'électricité	138 880,00	100 000,00	38 880,00
2020 ENV 024	SENAS Travaux réseau public d'électricité	249 218,00	100 000,00	149 218,00
2020 ENV 026	ROGNES Travaux réseau public d'électricité	176 647,00	100 000,00	76 647,00
2020 ENV 027	PORT DE BOUC Travaux réseau public d'électricité	166 939,00	100 000,00	66 939,00
2020 ENV 028	EYGALIERES Travaux réseau public d'électricité	180 402,00	100 000,00	80 402,00
2020 ENV 031	SAUSSET Travaux réseau public d'électricité	125 912,00	75 000,00	50 912,00
2020 ENV 033	ST REMY Travaux réseau public d'électricité	333 937,00	150 000,00	183 937,00
2020 ENV 034	LAMANON Travaux réseau public d'électricité	103 027,00	70 000,00	33 027,00
2020 ENV 035	ST MARTIN DE CRAU Travaux réseau public d'électricité	199 666,00	140 000,00	59 666,00
2020 ENV 040	ROGNONAS Travaux réseau public d'électricité	161 771,00	100 000,00	61 771,00
2020 ENV 043	TARASCON Travaux réseau public d'électricité	226 754,00	100 000,00	126 754,00
2020 ENV 044	BOULBON Travaux réseau public d'électricité	163 624,00	100 000,00	63 624,00
2020 ENV 045	LA CIOTAT Travaux réseau public d'électricité	268 125,00	200 000,00	68 125,00
2020 ENV 047	LANCON Travaux réseau public d'électricité	289 583,00	200 000,00	89 583,00
2020 ERA 052	MAILLANE Travaux réseau public d'électricité	272 451,00	90 817,00	181 634,00
2020 ERA 054	ST ANTONIN Travaux réseau public d'électricité	47 114,00	15 000,00	32 114,00
2020 ERA 055	ST MARC DE JAUMEGARDE Travaux réseau public d'électricité	275 472,00	91 824,00	183 648,00
2020 ERE 058	CHARLEVAL Travaux réseau public d'électricité	116 828,00	50 000,00	66 828,00
2020 ERE 059	MAUSSANE Travaux réseau public d'électricité	67 172,00	30 000,00	37 172,00
2020 ERP 062	MEYRARGUES Travaux réseau public d'électricité	40 286,00	20 000,00	20 286,00
	TOTAUX	7 431 504,00	4 587 641,00	2 843 863,00

***Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du rapporteur du budget
et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité***

Article 1^{er} : APPROUVE la création des AP/CP relative à la réalisation des travaux d'exploitation du réseau public de distribution d'électricité (liste ci-jointe),

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à engager les dépenses relatives à ces opérations, à hauteur de l'autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes,

Article 3 : PRECISE que les crédits de paiement de 2022 sont inscrits au budget 2022 sur ces opérations.

Pour extrait conforme,
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an-susdits

Le Président,



Didier KHELFA